



Mieux vivre l'immobilier

MODE D'EMPLOI DE L'UNIS

I. Les services de l'UNIS

A. Secrétariat – Accueil

Notre assistante vous répond et vous renseigne de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Evanie VENANT
unis@unis-immo.fr
Tel : 01 55 32 01 00

B. Service juridique

Les juristes de l'UNIS assurent une veille juridique permanente et vous informent des évolutions juridiques (textes et jurisprudences) immobilières, fiscales et sociales ayant une incidence directe sur l'exercice de vos métiers.

Vous trouverez toutes les informations juridiques de l'UNIS qui vous sont utiles dans votre Espace Adhérent : **actualités**, circulaires d'informations, **documentation**, **textes fondamentaux**, **contrats-types**, **indices et repères** ainsi qu'une **newsletter hebdomadaire** rappelant les actualités publiées la semaine précédente sur le site intranet.

Si vous ne trouvez pas l'information dont vous avez besoin sur intranet, les juristes de l'UNIS vous répondent par téléphone et/ou par email.

Enfin, ils ont pour mission d'assister la direction de l'UNIS lorsque des textes impactant vos métiers sont débattus au Parlement ou lors de réunions ministérielles.

Emmanuelle BENHAMOU

Juriste immobilier en charge des commissions Gestion Locative et Immo d'Entreprise

Isabelle LEDUCQ

Juriste en droit social en charge de la commission des Affaires Sociales

Anne MOUAWAD

Juriste immobilier en charge des commissions Transaction et Promoteurs-Rénovateurs

Ysoline REGNAULT DE LA MOTHE

Juriste immobilier en charge de la commission Copropriété

Isabelle BERENGER

Juriste immobilier, en charge de la Formation

Chloé LE PAHUN

Juriste en droit social

Email service juridique : juridique@unis-immo.fr

(réponse sous 48 heures ouvrables, sauf si nécessité de recherche plus approfondie)

Standard service juridique : 01 55 32 01 19 (le matin de 09h30 à 12h30)



L'UNIS édite la revue mensuelle juridique *Administrer* qui fait autorité et référence en matière de droit immobilier.

Disponible sur abonnement

administrer@unis-immo.fr

Christophe MAURISSET LATOUR

01 55 32 01 06

C. Service formation

Le Service Formation de l'UNIS vous permet de répondre à votre obligation légale de formation (décret de février 2016), de développer vos compétences et de renforcer vos connaissances.

La plateforme de formation UN+ (unplus.fr) propose plus de 100 thèmes, en salle ou à distance, via des modules en ligne (e-learning) et des classes virtuelles (web conférence).

L'UNIS met l'accent sur la valeur ajoutée que les professionnels peuvent et doivent faire valoir auprès de leurs clients ; cela passe bien évidemment, en premier lieu, par la formation professionnelle de ses adhérents.

Une formation professionnelle qualitative, de proximité et peu onéreuse (la grande majorité en deçà de 190 € HT).

L'offre de formations est constamment mise à jour et adaptée aux évolutions législatives et/ou techniques.

Sous l'autorité d'un **Comité Pédagogique** garant de la qualité des formations, et via les Correspondants Régionaux Emploi Formation (CREF), une équipe de formateurs alliant compétences et pratique des métiers organise de nombreuses sessions de formations sur toute la France et pour chacun des métiers de l'UNIS.

Au delà de l'offre par métier (gestion, transaction, syndic, expert et promoteur-rénovateur), vous pouvez également vous former en management.

Isabelle BERENGER

Juriste en charge de la formation

Permanente en charge de la commission Formation.

Isabelle.berenger@unis-immo.fr

Tel : 01 55 32 01 05

D. Service Communication, événementiel et presse

Communication interne : le service Com relaie les informations et l'actualité du syndicat. Il vous conseille et vous aide dans l'organisation des actions ou manifestations que vous souhaitez mettre en place. Il met à votre disposition :

- un **site intranet** complet, accessible avec votre identifiant email et votre mot de passe, dans lequel vous trouvez des plaquettes et fascicules, tous les éléments de communication visuelle de l'UNIS, un espace emploi pour diffuser vos annonces et l'accès à notre CVthèque.
- une **e-letter mensuelle** : un condensé inter-services de toutes les infos de l'UNIS.
- la revue **Transversales immobilières**, bimestriel envoyé à tous les adhérents de l'UNIS (études de nos avocats-conseils, sommaires de jurisprudences, Questions/réponses du service juridique de l'UNIS aux adhérents, la vie des régions avec l'agenda des événements UNIS et leur compte rendu, le programme des formations...) : cml@unis-immo.fr



Communication externe : par une activité de **relations presse**, le service Com relaie la présence de l'UNIS dans les médias. Il tisse le lien avec le grand public en proposant des plaquettes et des brochures, un site internet riche, une présence sur les réseaux sociaux, des outils pédagogiques, des rencontres avec les professionnels de l'UNIS. Il accompagne les actions de lobbying (Pub, sponsoring et partenariat avec des établissements de formation).

Événements UNIS :

- **le Congrès UNIS** : organisé chaque année, le Congrès de l'UNIS est un moment important et enrichissant de rencontres et d'échanges entre ses adhérents, ses partenaires et les différents acteurs de l'immobilier.

Contact : congres@unis-immo.fr

- **le Forum de l'UNIS IDF** organisé à Paris, et les **Journées des Conseils Syndicaux** organisées en régions, sont des journées d'échanges d'informations et d'idées, de conférences et de débats, durant lesquelles les membres de l'UNIS vont à la rencontre des professionnels et/ou des particuliers qui peuvent obtenir des réponses à tout ce qu'ils ont toujours voulu savoir sur l'immobilier ...

Contact Forum : iledefrance@unis-immo.fr

Contact Journées des Conseils Syndicaux : christelle.pereira@unis-immo.fr

- **Réunions en régions et salons immobiliers** : grâce à sa participation aux différents salons immobiliers nationaux et à l'organisation de réunions régionales, l'UNIS communique et va à la rencontre des particuliers et des professionnels.

Contacts : christelle.pereira@unis-immo.fr et matthias.danel@unis-immo.fr

- **L'Université de la Copropriété** : créée par l'UNIS en 2010, l'Université de la Copropriété permet aux copropriétaires et à leurs conseillers syndicaux de s'informer et de se former.

« **Mieux comprendre pour mieux s'entendre.** »

Elle est organisée sous la forme d'ateliers successifs expliquant l'environnement juridique et technique de la copropriété, les droits et les devoirs de chacun. Pour conférer à cette Université un caractère aussi impartial que rigoureux, un comité scientifique réunit, autour de professionnels praticiens, des personnalités de grand renom et à l'incontestable compétence dans les domaines juridique ou économique.

Plus de 32.000 copropriétaires ont déjà participé à l'Université de la Copropriété !

Vous vous posez encore une question ? Vous voulez organiser un atelier dans votre région ?

Contactez Céline ROUXEL ou Evanie VENANT :

- par email : communication@unis-immo.fr
- par téléphone au 01 55 32 01 00

Céline ROUXEL

Déléguée Nationale à la Communication

celine.rouxel@unis-immo.fr ou communication@unis-immo.fr

Tel : 01 55 32 01 10

Emmanuel FAIVRE

SEO

emmanuel.favre@unis-immo.fr

Christelle Pereira

Événementiel & Presse

christelle.pereira@unis-immo.fr

E. Service comptabilité

Le service comptabilité de l'UNIS vous répond de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30.

Email : compta@unis-immo.fr

Joëlle GRIMBER

Responsable comptable,

Permanente en charge de la commission Finances.

joelle.grimber@unis-immo.fr

Tel : 01 55 32 01 11

Nathalie RUBY

Comptable – comptabilité clients, cotisations et revue Administrer –

Base de données UNIS des adhérents

nathalie.ruby@unis-immo.fr

F. Service adhésions & partenaires

Le service adhésion & partenaires assure la procédure **d'admission des nouveaux adhérents** en collaboration avec les Présidents de pôles. Le service guide et accompagne les futurs membres de l'UNIS dans leurs démarches.

Pour les professionnels auprès desquels vous souhaitez recommander l'UNIS, un module d'adhésion en ligne est accessible ; ils peuvent également nous contacter par téléphone de 09h à 13h et de 14h à 17h30 au 01 55 32 01 01.

Très réactif, le service adhésion répond rapidement à toutes vos demandes concernant vos assurances métiers et vos garanties financières. En lien direct avec des partenaires assureurs : Verspieren, CEGC Socamab, Assurances et Conseils et GFC, nous vous conseillons et orientons pour que vous puissiez bénéficier des meilleurs services.

Le service adhésion est également en charge des **relations avec les partenaires de l'UNIS**.

Les partenaires de l'UNIS vous réservent un accueil privilégié. Ils participent à l'élaboration de différentes manifestations du syndicat et peuvent vous proposer des offres et avantages adhérents UNIS.

Vous pouvez les rencontrer lors des manifestations régionales organisées par votre pôle et au Congrès national.

Matthias DANEL

Délégué National aux Régions et au Développement,
matthias.danel@unis-immo.fr ou adhesion@unis-immo.fr

Tel : 01 55 32 01 01

G. La direction

Le Président :

Christophe TANAY christophe.tanay@unis-immo.fr

Le Président Délégué :

Gilles DELESTRE : gilles.delestre@unis-immo.fr

Le Délégué Général :

Géraud DELVOLVÉ. geraud.delvolve@unis-immo.fr

Il assiste le Président, représente l'UNIS au sein de différentes instances. Il coordonne les activités de lobbying [avec une société de conseil dans les relations avec les pouvoirs publics] pour que l'UNIS intervienne dans les différents débats relatifs à l'évolution de vos métiers. Il rédige la *Lettre de Veille*, qui rend compte des actions de l'UNIS et des principaux projets et actions du Gouvernement et du Parlement. Il participe aux réunions des Bureau Exécutif et Conseil national.

Le Secrétaire Général :

Christophe MAURISSET LATOUR. cml@unis-immo.fr

Rédacteur en chef de *Transversales immobilières* (bimestriel) et coordinateur de la Revue *Administrer*.
Organisation générale : en charge de l'informatique et des bases de données de l'UNIS (CRM, annuaire...). Il participe aux réunions du Conseil national et gère les réunions statutaires nationales et régionales.

II. Organisation de l'UNIS

A. Le Bureau Exécutif

Il a pour rôle de seconder le Président dans l'accomplissement de ses tâches et de proposer au Conseil d'Administration une grille annuelle de cotisations et un budget annuel qui seront soumis à la ratification de l'Assemblée générale. [Les membres du Bureau](#)

B. Le Conseil d'Administration

Il a notamment la charge de définir la politique générale et les grandes lignes d'action du syndicat ; d'étudier ou de suggérer des modifications aux statuts, d'élire les membres de certaines commissions, d'établir le budget du syndicat élaboré chaque année, de ratifier les admissions sur proposition de la commission Adhésions, de ratifier les exclusions sur proposition de la commission de Discipline.

Il se réunit 4 fois par an. [Les membres du Conseil](#)

C. Les commissions

Avec sa volonté permanente de vous offrir les meilleurs services immobiliers possibles l'UNIS a mis en place des commissions pour vous accompagner au mieux dans l'exercice de vos activités et constituer des forces de réflexions, de propositions et d'actions. Si vous souhaitez vous engager davantage et rejoindre une commission, contactez le permanent en charge de la commission. Les commissions se réunissent 3 ou 4 fois par an. [Les commissions UNIS](#)

D. Les régions

L'UNIS est structurée en Pôles territoriaux qui constituent autant de points de relais de son action en régions et qui organisent manifestations et événements locaux. Il existe aussi au sein de certains Pôles des « structures agréées » pour répondre à des besoins locaux. [Les régions UNIS](#)

E. Contacts UNIS

- [Les permanents](#)
- [Annuaire des adhérents](#)
- [Les présidents de régions](#)
- [Les partenaires de l'UNIS](#)